Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260304-DB2026_023-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 04 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le **quatre mars** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire.

Membres Présents :
Mme METOIS-LE BRAS Christine, M. RAULT Alain, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick **(dès son arrivée à 20h20 pour la délibération n°2026-035),** Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. NAVINER André, Mme LE THERIZIEN Hélène, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, Mme HERVE Isabelle, Mme HERNOT Martine, M. CORMAND Yvon, Mme MACRE Amélie, Mme LEMAITRE Julie, M. RENAULT Gaétan.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

M. THOMAS Jean-Yves	a donné procuration à	M. RAULT Alain
M. KIDDEM Omar	a donné procuration à	M. CORMAND Yvon
M. ALLAND Patrick	a donné procuration à	M. HERVE Pascal **(jusqu'à son arrivée à 20h20 - délibération n°2026-034)**

Secrétaire de séance : M. NAVINER André

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS) et Mme ALLOYER LEMPERIERE Ingrid (responsable Finances)

DÉLIBÉRATION N° 2026-023

Rapporteur : Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire

OBJET : FINANCES – EXAMEN DES COMPTES DE GESTION 2025 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Budget Principal :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Exécution de l'exercice 2025	Dépenses	9 775 350,02 €	5 042 030,37 €
	Recettes	11 287 691,90 €	4 717 216,98 €
	Résultats de l'exercice	1 512 341,88 €	-324 813,39 €
Résultats cumulés des exercices précedents		176 150,00 €	1 148 287,31 €
Résultats de clôture de l'exercice 2025		1 688 491,88 €	823 473,92 €

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260304-DB2026_023-DE

Budget annexe :

SPIC Centrale solaire Jaurès	Dépenses	Recettes	Excédents
Fonctionnement	12 231,83 €	42 020,42 €	29 788,59 €
Investissement		43 535,60 €	43 535,60 €
Résultats cumulés	12 231,83 €	85 556,02 €	**73 324,19 €**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L.1612-12 et L.2121-31 ;

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale réunie le 17 février 2026 ;

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur le Comptable Public pour l'année 2025 ;

Considérant la concordance des comptes de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable avec les comptes administratifs retraçant la comptabilité administrative tenue par Madame le Maire ;

En conséquence et au vu des résultats de clôture présentés ci-dessus, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, ADOPTE les comptes de gestion 2025 dressés par le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Saint-Brieuc pour le budget principal de la Commune et le budget annexe - SPIC Centrale Solaire Jaurès.

A Trégueux, le 09 mars 2026

Le secrétaire de séance,

M. NAVINER André

Le Maire,

Mme MÉTOIS-LE BRAS Christine